Un Peuple - Un But - Une Foi

# OURNAL OFFIC

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

#### CHAQUE PARAISSANT LE SAMEDI DE

#### ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Rufisque.

Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs

#### TARIF DES ABONNEMENTS

VOIE NORMALE Six mois Un an

Sénégal et autres Etats

de la CEDEAO ...... 15.000f

Etranger: France, RDC

R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.

Etranger: Autres Pays

Par la poste : ...... Majoration de 130 f par numéro

Journal légalisé ...... 900 f

31.000f.

20.000f. 40.000f

VOIE AERIENNE

Six mois Un an

23.000f 46.000f Prix du numéro ...... Année courante 600 f Année ant. 700f.

Par la poste

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne ...... 1.000 francs

Chaque annonce répétée .. ...Moitié prix

(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).

Compte bancaire B.I.C.I.S. nº 1520 790 630/81

192

194

195

196

196

197

197

#### OMMAIRE

#### PARTIE OFFICIELLE

#### **DECRETS ET ARRETES**

#### MINISTERE DE L'INTÉRIEUR

80	novembre	. Arrêté ministériel n° 25584 autorisant l'implan-	
,		tation d'une association étrangère	190
80	novembre	. Arrêté ministériel n° 25585 autorisant l'implantation d'une association étrangère	191
80	novembre	. Arrêté ministériel n° 25586 constatant le chan- gement de dénomination et de siège d'une association étrangère	191

#### MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR

2019

2010

04 décembre . Décret n° 2019-2044 portant approbation d'une délibération de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar décernant le titre de Docteur Honoris Causa de ladite Université à M. Jorge Carlos de Almeida FONSECA .....

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

2019

03 décembre . Arrêté interministériel n° 26535 fixant la période de collecte et le prix plancher de collecte de l'arachide 2019-2020 ...... 192

#### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

2019

02 décembre . Décret n° 2019-1993 rela	tif à la dénomination
de l'Ecole élémentaire	Matam 4, Commune
de Matam, Départeme	nt de Matam, Région
de Matam	

02 décembre . Décret n° 2019-1994 relatif à la dénomination du Collège d'Enseignement moyen 1 de Matam ..... 193

02 décembre . Décret n° 2019-1995 relatif à la dénomination de l'Ecole élémentaire de Navel, Commune de Matam ..... 194

02 décembre . Décret n° 2019-1996 relatif à la dénomination du Lycée de Nganda, Département de Kaffrine, Région de Kaffrine.....

02 décembre . Décret n° 2019-1997 relatif à la dénomination de l'Ecole maternelle Matam 1, Commune de Matam ..... 195

02 décembre . Décret n° 2019-1998 relatif à la dénomination du Lycée de Ourossogui, Département de Matam, Région de Matam.....

02 décembre. Décret n° 2019-1999 relatif à la dénomination du Collège d'Enseignement moyen de Diamel .....

02 décembre . Décret n° 2019-2000 relatif à la dénomination de l'Ecole élémentaire Matam 3, Commune de Matam, Département de Matam, Région de Matam .....

02 décembre . Décret n° 2019-2001 relatif à la dénomination de l'Ecole élémentaire Matam 1, Commune de Matam, Département de Matam, Région de Matam .....

02 décembre . Décret n° 2019-2002 relatif à la dénomination du Collège d'Enseignement moyen (CEM 3) de Sédhiou, Commune de Sédhiou ......

02 décembre . Décret n° 2019-2003 relatif à la dénomination de l'Ecole élémentaire Matam 2, Commune de Matam, Département de Matam, Région de Matam .....

205

#### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2019

07 novembre . Arrêté ministériel n° 25547 portant certificat de conformité environnementale du projet d'appui structurel à la stratégie d'aménagement numérique du territoire (PASSANT), par ADIF

19 novembre . Arrêté ministériel n° 26003 portant certificat de conformité environnementale du projet d'un marché à bétail dans la Commune de Galoya, par le Projet régional d'Appui au Pastoralisme du Sahel (PRAPS) ......

#### MINISTERE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

2019

31 octobre ..... Arrêté ministériel n° 25349 modifiant les articles premier et 2 de l'arrêté n° 22625 du 23 août 2019 portant autorisation d'exploitation de petite mine d'or à la Société SINTRADIMMO S.A sur le périmètre dénommé « Sansamba Sud », Région de Kédougou ......

#### MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

2019

29 novembre . Arrêté ministériel n° 26448 portant autorisation de construire un bâtiment à rez-de-chaussée plus un étage (R+1) et quatre bâtiments à rez-de-chaussée (RDC) à usage de stockage des Hydrocarbures Lot : DPO5 TF :12.460/R appartement à Sénégal Minergy Port pour le compte de SEDES-SAU sis au port de Bargny-Sendou .......

2019

29 novembre . Arrêté ministériel n° 26449 portant autorisation de construire un bâtiment devant abriter un poste de Gendarmerie sis à Toglou dans l'emprise de l'autoroute à péage tronçon DIAMNIADIO-AIBD d'une contenance de 778m² pour le compte de la SENAC SA....

04 décembre . Arrêté ministériel n° 26684 portant autorisation de lotir les TF 10.309/R et 10.310/R de superficies respectives de 40 hectares 05 ares 68 centiares et 18 hectares 71 ares 03 centiares sis au Pôle Urbain de Diamniadio dans le Département de Rufisque pour le compte de la Société dénommée « SENGINDIA SARL ».....

#### PARTIE NON OFFICIELLE

#### PARTIE OFFICIELLE

#### DECRETS ET ARRETES

### MINISTERE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté ministériel n° 25584 du 08 novembre 2019 autorisant l'implantation d'une association étrangère

Article premier. Est autorisée l'implantation de l'association étrangère dénommée « DIASPORA EDUCA-TION », dont le siège social est établi au 18, rue Normandie Niémen 94310, Orly en France.

Art. 2. - L'association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses statuts et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but:

203

- \* de coordonner la diaspora pour l'intérêt de l'éducation et d'apporter des aides et des actions nationales et internationales aux personnes fragilisées dans leur parcours éducatif et scolaire.
- Art. 3. Elle est établie au lot 83, TF 30173, Ouakam extension à Dakar, et représentée par Katy NDIAYE, domicilié à la même adresse.
- Art. 4. Toutes modifications apportées aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.
- Art. 5. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.